

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 FEVRIER 2025
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-01-02- DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION : 20 FEVRIER 2025

DATE DE PUBLICATION : 04 MARS 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, HENRION Martine, PICARD Denis, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON Jean-François), LALANCE Corinne, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal (départ à compter de la 2025.01.10), DOHR Hervé, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE Jean-François), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline à compter de la 2025.01.07), HEYOB Olivier (ayant la procuration de COLIN Xavier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de DICANDIA Chantal), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie, SIMONIN Hervé (ayant la procuration de BONNIN Pierre), CAULE Emeline (départ à compter de la 2025.01.07), FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONNIN Pierre, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ASSFELD LAMAZE Christine, ERDEM Olivier, MANGEOT Etienne, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	7 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	WINIARSKI Patricia
<u>Nombre de présents :</u>	60 présents du début à la 2025-01-06. 59 présents de la 2025-01-07 à la 2025-01-09. 58 présents de la 2025-01-10 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants du début à la 2025-01-09. 65 votants de la 2025-01-10 à la fin.

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,
Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Touloises,
Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,
Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée. Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
N°2024-52 05/12/2024	CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE ET DE MAITRISE D'ŒUVRE, ET DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER	Le bureau valide la signature de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, et de gestion du domaine public routier avec le Département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre des travaux d'aménagement d'une liaison douce le long de la RD 400 à Gondreville et la RD 90 à Fontenoy-sur-Moselle pour la desserte du parc logistique sud Lorraine.
N°2024-53 05/12/2024	AMENAGEMENTS MOBILITES ACTIVES ECROUVES LE LONG DE LA RD 400	Le bureau valide le plan de financement relatif aux aménagements mobilités actives sur la commune d'Ecrouves, entre le tronçon situé le long de la RD 400 entre la rue de Paris depuis Grandménil jusqu'à l'entrée du centre village. Le bureau valide toutes les demandes de subventions auprès des différents partenaires.
N°2024-54 05/12/2024	AMENAGEMENTS MOBILITES ACTIVES DOMMARTIN LES TOUL – TRONCON CENTRE VILLE – SORTIE DE VILLE (VERS LE POLE COMMERCIAL)	Le bureau valide le plan de financement actualisé relatif aux aménagements mobilités actives sur la commune de Dommartin les Toul, entre le centre-ville et la sortie de ville (côté pôle commercial) . Le bureau valide toutes les demandes de subventions auprès des différents partenaires.
N°2024-55 05/12/2024	RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS DE GESTION DES PLATE-FORMES D'ACCUEIL DES DÉCHETS VERTS D'AVRAINVILLE ET DE MINORVILLE, NOUVELLE CONVENTION DE GESTION DE LA PLATEFORME DE FOUG	Le bureau valide le renouvellement des conventions entre la CC2T, les communes d'AVRAINVILLE et de MINORVILLE et le prestataire-agriculteur pour la gestion des sites d'accueil des déchets verts pour une durée d'un (1) an reconductible trois fois. Le bureau valide la création d'une convention entre la CC2T et le prestataire-agriculteur pour la relève des déchets verts de la plateforme de FOUG pour une durée d'un an reconductible trois fois.
N°2024-56 05/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTIONS TRAVAUX DE CRÉATION DES RÉSEAUX DE TRANSFERT DES EFFLUENTS ET RACCORDEMENT DE LANEUVEVILLE-DERRIERE-FOUG À L'OUVRAGE ÉPURATOIRE DE LUCEY ET RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LUCEY	Le bureau autorise le Président à solliciter l'accompagnement financier de l'Etat et de tout financeur potentiel pour les travaux de création des réseaux de transfert des effluents et raccordement de Laneuveville-derrrière-Foug à l'ouvrage épuratoire de Lucey/réhabilitation du réseau d'assainissement de Lucey au titre de la DSIL 2025.
N°2024-57 05/12/2024	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DES AIDES "HABITAT" AUX PARTICULIERS ET DE L'APPEL A PROJET "CREATION OU REHABILITATION LOURDE DE LOGEMENTS COMMUNAUX"	Le bureau valide l'attribution individuelle de subventions aux ménages selon le règlement d'octroi prévu et valide l'octroi aux communes de Pierre-la-Treiche, Manonville et Tremblecourt des subventions liées à l'appel à projet « création ou réhabilitation lourde de logements communaux ».

Mis en ligne le 04/03/2025 à 10h09

REÇU EN PREFECTURE

Le 04/03/2025

Application agréée E-legalite.com

N°2024-58 05/12/2024	ADMISSIONS EN NON-VALEUR	Le bureau valide les admissions en non-valeur de créances de venues irrécouvrables, toutes les voies d'exécution devant permettre leur recouvrement étant épuisées.
N°2024-59 05/12/2024	CONVENTIONS AVEC LA COMMUNE D'HAMONVILLE POUR LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	Afin de réaliser les travaux d'assainissement de la commune de Hamonville, les communautés de communes des Côtes-en-Haye, puis du Toulais et Terres Toulaises ont porté les investissements. Afin de pouvoir récupérer le montant des travaux investis, le Bureau valide la convention avec la commune de Hamonville pour le financement des ouvrages d'assainissement partagés.
N°2024-60 05/12/2024	DEGREVEMENTS DE FACTURES D'EAU	Le bureau valide les demandes de dégrèvement présentées ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann et ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation.
N°2024-61 12/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE DE LA GRANDE RUE A LUCEY	Le bureau valide la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2025) et de tout financeur potentiel pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la Grande Rue à LUCEY.
N°2024-62 12/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE DE LA RUE DE PARIS A ECROUVES	Le bureau valide la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2025) et de tout financeur potentiel pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue de Paris à ECROUVES.
N°2024-63 12/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 CONCERNANT LE RENOUELEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE DE LA RUELLE DU CHATEAU A BOUVRON	Le bureau valide la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR 2025) et de tout financeur potentiel pour les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la ruelle du Château à BOUVRON
N°2024-64 12/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION D'UN DIAGNOSTIC HYDROMORPHOLOGIQUE EN REGIE EN 2025	Dans le cadre de la compétence GEMAPI « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », les élus de la communauté de communes Terres Toulaises ont souhaité disposer d'un diagnostic hydromorphologique de l'ensemble du réseau hydrographique. Ce travail sera réalisé en régie. Le bureau valide la demande d'accompagnement financier de l'agence de l'eau Rhin Meuse sur la base du programme d'étude diagnostic établi pour la première année d'études.
N°2024-65 12/12/2024	DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT DES MISSIONS DE L'ANIMATEUR MILIEUX AQUATIQUES SUR L'ANNEE 2025	Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la communauté de communes Terres Toulaises dispose d'un technicien « Rivière » qui a en charge le suivi des projets d'aménagement des principaux cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire. Comme chaque année, le bureau valide la demande d'accompagnement financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour le financement des missions du technicien « rivière » pour le programme d'actions 2025.

N°2024-66 12/12/2024	CONVENTION DE MUTUALISATION CC2T/ COMMUNES LIEE AU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS	<p>La CC2T travaille en partenariat avec les communes pour la gestion des dépôts irréguliers de déchets sur la voie publique et le circuit de collecte (bacs et PAV).</p> <p>Ce partenariat est assorti de dispositions administratives, techniques et financières de gestion des relations entre la communauté de communes Terres Toulouses et les communes du territoire. Les conventions signées donnent lieu à un reversement financier aux communes (200 000 € au global).</p> <p>Le bureau valide les nouvelles modalités des conventions de mutualisation proposées aux communes dans le cadre du service public de gestion des déchets irréguliers.</p>
N°2025-01 16/01/2025	SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL ET D'HABITAT DES GENS DU VOYAGE : RENOUELEMENTCONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE GESTION 54 – POSTE DE MEDIATEUR	<p>Le bureau approuve la reconduction de la convention afférente à la mise en place d'un poste de médiateur(ice), mutualisé entre l'Etat, le Département de Meurthe-et-Moselle et les 9 EPCI concernés.</p>
N°2025-02 16/01/2025	SCHEMA DE MUTUALISATION – PARTICIPATION FINANCIERE	<p>Le bureau valide la signature d'une convention de mutualisation entre la CC2T et la ville d'Ecrouves, permettant à la CC2T de bénéficier de la mise à disposition d'un véhicule avec nacelle élévatrice de personne et chauffeur.</p>

Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation ci-dessus et déclarent avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
 Fabrice CHARTREUX